UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

Rédaction juridique de 2ème série de Bachelor

Organisation du travail de rédaction

- **Professeur : Hertig M.**
- **Enseignement : Droits fondamentaux**

a) La rédaction juridique dans cet enseignement exige-t-elle des prérequis ?Oui
   - Si oui, lesquels ?: cours droit constitutionnel (bachelor 1)

b) Les étudiants sont-ils convoqués au début du semestre ? Oui
   - Si oui, selon quelles modalités (moodle, mail, annonce, etc) et quand ? **Annonce en début de cours et sur moodle puis séance d'information**

c) Existe-il une liste de sujets ? Non

N'importe quel type de sujet peut être choisi, à condition de présenter un lien suffisant avec la thématique des droits fondamentaux (par exemple: sujets historiques, comparatifs ou philosophiques)

d) Quelles sont les étapes et délais de reddition ?
   - Etapes : Délais de reddition

1) remise et validation des sujets	23.10.2023
2) remise du plan et de la bibliographie	10.11.2023
3) remise de la première version	4.12.2023
4) remise du texte définitif	06.01.2024

   - Commentaires : il ne sera **pas accordé d'exception** aux échéances mentionnées ci-dessus

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version avec commentaires ? Oui, mais uniquement pour les travaux rendus dans le délai indiqué.

f) Les sources sont-elles aussi en d'autres langues ? Oui, en allemand et, selon le sujet choisi, en anglais

g) Modalités d'évaluation (forme, fond, etc) : intérêt et originalité du sujet, plan, bibliographie et appareil critique de notes, aspects formels (orthographe, syntaxe, cohérence du texte), traitement du sujet (fil conducteur et clarté de la demonstration; approche critique, prise en considération de la doctrine et de la jurisprudence pertinente)